

Réunion du 25 juin 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 68  
Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Jean-Simon LEBLANC (pouvoir à M. Dominique TOUYA), Michel JESER, Paul MONTAUT, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Sylvie MOUSQUES dit CABANOT), Bruno CIOSSSE, Patrice LAURENT (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Jeanne LUGA (pouvoir à M. François MATEOS), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme Christine LABORDE), Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marc DESPLAT (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marie-Hélène MAREST, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 2 : 2<sup>EME</sup> EXTENSION DE CHEMSTART'UP : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

**Rapporteur** : M. Didier REY

L'année 2017 a vu la livraison de la 1<sup>ère</sup> extension de Chemstart'up, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes de Lacq-Orthez, pour accueillir la plateforme CANOE, centre technologique Nouvelle Aquitaine des composites et des matériaux avancés.

Quand CANOE a eu de nouveaux besoins, c'est tout naturellement que la plateforme s'est tournée vers la communauté de communes de Lacq-Orthez pour bénéficier d'un nouveau bâtiment au sein de Chemstart'up.

Ce nouvel espace recevrait des activités de R&D et de fabrication prépreg thermoplastique ou de pultrusion et offrirait au site l'opportunité de recevoir une activité de production semi-industrielle de produits dont les technologies sont en plein déploiement avec de forts partenariats industriels (notamment Arkema et d'autres acteurs de Nouvelle Aquitaine). Un second espace permettrait d'accueillir une nouvelle ligne tapes (bandes/ ruban) couplée avec enroulement filamenteux.

Ces projets seront les prémices de développements industriels ultérieurs.

La communauté de communes de Lacq-Orthez a donc lancé une consultation de maîtrise d'œuvre en janvier 2018 et sollicité un soutien financier du Conseil régional à hauteur de 80 %.

C'est le cabinet GAUCHE MURU qui a été retenu.

L'avant-projet sommaire (APS) du futur bâtiment a été présenté en commission développement économique le 15 mai 2018.

L'enveloppe budgétaire pour cet investissement est prévue à hauteur de 1 700 000 €. La région Nouvelle-Aquitaine a délibéré le 23 avril 2018 en faveur d'une subvention à hauteur de 1 400 000 € sur la base de cette enveloppe budgétaire.

Au stade de l'APD, la construction est estimée à 1 518 715 € HT hors aléas. La consultation des entreprises précisera ce chiffrage.

Cette opération fera l'objet d'une autorisation de programme avec crédits de paiement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** le plan de financement ci-dessus de la 2<sup>ème</sup> extension de Chemstart'up,
- **d'autoriser** son Président à déposer le permis de construire nécessaire, à lancer toutes les consultations utiles et à signer toutes les conventions nécessaires à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**Jacques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/06/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/06/2018